FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION CARTE VISA PREPAYEE

VISA PREPAID CARD APPLICATION FORM

Veuillez remplir en lettres majuscules et cocher la case correspondante.
Kindly write in capital letter and tick the corresponding square

INFORMATIONS PERSONNELLES / *PERSONAL INFOMATION*

☐ **M / Mr** ☐ **Mme / Mrs** ☐ **Mlle / Miss**

Noms : _____.
Last name

Prénoms : _____ .
First name

Date de naissance : / /
Date of birth

Nationalité : _____.
Nationality

☐ CNI (National Identity Card) ☐ Passeport (Passport) ☐ Permis de conduire (Driver License)

Numéro de pièce d'identité : _____.
Id card number

Profession : _____.
Occupation

Revenu mensuel (Monthly revenue):
☐ < 500 USD ☐ < 2 000 USD
☐ < 1 000 USD ☐ > 2 000 USD

Adresse résidentielle : _____.
Address

_____ Ville : _____. Pays : _____.
City Country

Téléphone
Phone number *Mobile *Maison (Home) *Bureau (Office)

Email : _____.

Type de carte souhaitée/ *Card type*

☐ Instantanée (Instant)

☐ Personnalisée (Personalized)

Nom à inscrire sur la carte (maximum 21 caractères y compris les espaces)
Name on the card (21 characters including spaces)

Etes-vous client UBA (Are you an UBA customer)?

☐ Oui (Yes) ☐ Non (No)

Si oui, préciser le numéro de compte :
If yes, precise your account's number

Type de compte (Account type) :

☐ Courant A/C (Current A/C) ☐ Epargne A/C(Savings A/C)

Veuillez joindre une copie de la pièce d'identité
Kindly join a copy of your ID card

Signature du client

Date : / /

Réservé à UBA *(For Office Use Only)*			
Customer ID		Numéro de la carte (*card number*)	
Nom du CSO (CSO name)		Signature CSO	
Nom du BOM (BOM name)		Signature BOM	
Agence (Branch)		SOL ID	

Termes de reference

1. INTRODUCTION

En utilisant votre **CARTE PREPAYEE UBA** (également dénommée "AFRICARD") vous acceptez sans condition d'être tenu par les lois, législations, règlements et émissions officielles applicables, qui existent à présent ou peuvent être promulgués, délivrés ou mis en vigueur dans la suite des présentes. Ces termes et conditions se composent de l'accord entre **UNITED BANK FOR AFRICA RDC (ci-après dénommer "Nous")** et le **TITULAIRE** de la carte (ci-après dénommer vous). Dans le présent accord, le mot **TITULAIRE** de la carte inclu (si nécessaire) toute personne à qui le client nous a demandé de remettre une carte.

1. **DEFINITION**

1.1 La Banque" signifie United Bank for Africa RDC SARL.
La Carte", "les cartes prépayées ou "Africard" signifient toutes les CARTES PREPAYEES émises par nous y compris toutes les cartes de remplacement ou de renouvellement.

1.2 "Titulaire de la carte" signifie la personne uniquement autorisée à utiliser la carte conformément au mandat de la Banque à cet égard.
1.3 Organisme de réglementation" signifie la Banque Centrale.
1.4 L'application web libre-service de la clientèle" fait référence au site web auquel les clients peuvent accéder pour consulter leur solde, mettre à jour leurs détails personnels et faire des transferts d'une carte à l'autre.
1.5 "Code PIN initial" signifie le code PIN par défaut qui accompagne la carte qui vous est remise par la Banque.
1.6 "Charger" & "recharger" signifie payer/créditer de l'argent sur votre carte prépayée.
1.7 "Code PIN" signifie votre code d'Identification Personnel choisi pour autoriser les transactions (DAB, TPE, ou WEB).
1.8 "Mot de passe" signifie le code à quatre chiffres utilisés pour accéder à l'application web libre service de la clientèle.
1.9 "Transaction" signifie tout retrait d'espèces ou achat effectué avec la carte, ou tout remboursement lié à l'utilisation de la carte quelle que soit la manière autorisée pour le débit ou crédit de la carte.
1.10 "Points d'accès" signifie un emplacement d'un GAB, TPE ou site web du commerçant sur lesquels la carte prépayée est utilisée.

2. Demander une carte prépayée

Une preuve d'identité et d'adresse sont nécessaires lors de la demande.
Vous devez fournir un numéro de téléphone et/ ou une adresse email valides.
Tous les frais liés à la délivrance de la carte prépayée doivent être payés lors de la demande.
Vous devez avoir au moins 18ans pour pouvoir faire une demande de carte prépayée

3. **Activer votre carte prépayée**

3.1 Votre carte sera activée immédiatement après le changement du code PIN initial.
3.2 Si votre carte reste inactive après cette période, veuillez contacter le Centre Interactif Client de UBA.

4. **Charger et recharger votre carte**

4.1 Le chargement et le rechargement des cartes peuvent se faire à toute agence de UBA.
4.2 Le montant maximal autorisé sur votre carte est conforme aux règlements de la Banque Centrale sur les cartes prépayées.

5. **Utiliser la carte**

5.1 Vous pouvez utiliser la carte pour effectuer des retraits d'espèce au GAB et/ou faire des achats de biens et/ou de services. Vous devez signer votre carte et changer votre code PIN en le remplaçant par un code de votre choix dès que vous la recevez et suivre toutes les instructions pour utiliser et sécuriser votre carte. Lorsque vous utilisez la carte, le montant de l'achat ou de la transaction, et les frais de services applicables à la transaction seront déduits du solde disponible sur la carte.
5.2 Ne jamais utiliser la carte pour toute transaction illégitime y compris l'achat des biens et services prohibés par la loi.
5.3 Nous pouvons refuser l'utilisation de la carte lorsque la transaction n'est pas conforme aux termes applicables au présent contrat.
5.4 Toutes vos transactions sont visibles en ligne grâce l'application web libre-service de la clientèle à laquelle vous accéder avec un mot de passe délivré.
5.5 Toute opération effectuée à l'étranger sera convertie en US dollars en utilisant le taux de change courant déterminer par la Banque. Une commission exprimée en pourcentage déterminée par la banque, dans certains cas, sera débitée en plus du montant de la transaction.
5.6 Toutes les cartes appartiennent à la banque. A ce titre, nous pourrions vous demander de nous les retourner et/ou demander à d'autres personnes de les garder à tout moment.
5.7 Un établissement peut nous demander l'autorisation avant d'accepter le paiement effectué par votre carte. Nous pourrions décider de ne pas donner l'autorisation lorsque:
- Votre carte a été déclarée perdue ou nous avons des raisons de la soupçonner perdue ou volée.
- Vous avez manqué à une partie de la présente obligation contractuelle.

5.8 Vous devez prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir l'utilisation frauduleuse de la carte et du code PIN et vous serez tenu responsable de toute perte subie. Les précautions raisonnables sont les suivantes et ne sont pas exhaustives:
- Signer la carte dès que vous la recevez ;
- Ne pas permettre à une tierce personne d'utiliser la carte;
- Ne pas interférer avec les bandes magnétiques ou circuits intégrés (puce) de la carte;
- Ne jamais communiquer le numéro de carte sauf lors de l'utilisation correcte de la carte;
- Détruire toute notification de votre code PIN initial;
- Ne jamais écrire ou enregistrer dans quelque format le code PIN ou communiquer à des tiers (autre que tout co-titulaire de carte) y compris la police et/ou les agents de la banque ou utiliser un code PIN qui sera difficile à deviner par d'autres;
- Se conformer à toute autre instruction de la banque pour garder la carte, le numéro de carte ou le code PIN en sécurité.

6. COMMISSIONS ET FRAIS

6.1 Il vous sera imputé des frais conformément aux politiques des frais et commissions de la banque par rapport à votre carte prépayée.
6.2 Vous êtes encouragés à appeler la banque aux numéros du Centre Interactif Client ci-dessous si vous avez des plaintes, préoccupations ou questions au sujet de votre carte.

7. Limitation de votre droit d'utiliser la carte

7.1 Si nous avons des bonnes raisons, nous pouvons:
- Refuser d'autoriser une transaction
- Annuler ou suspendre votre droit d'utiliser la carte à toutes fins utiles: ou refuser de remplacer une carte sans vous prévenir. Le présent accord continuera de subsister même en cas de survenance des actes ci-dessus.

7.2 Nous ne seront pas tenu pour responsable de votre part:
- Pour Refus de notre part d'autoriser une transaction.
- Pour toute perte ou tout dommage que vous pouvez subir à la suite dudit refus.
- Si votre carte est utilisée après vous manquez de nous informer immédiatement de la perte ou du vol de votre carte.
- Si votre carte subi des dommages dus à une mauvaise utilisation en raison de négligence de votre part.

8. Sécurité

Vous devriez garder le Carte et code PIN en sécurité en tout temps. Vous devez garder votre carte séparée de tout chèque.
N'écrivez pas le code PIN sur un document.
Vous devez seulement communiquer le numéro de la carte pour faire une transaction ou pour rapporter l'incidence d'une perte ou d'un vol de la carte ou si nous vous permettons de le faire.

9. Quelques situations dont vous devez nous notifier

Vous devez nous notifier immédiatement:
- Si votre carte est perdue ou volée ou si vous pensez que la carte est compromise, ou Si le code PIN est communiqué à un tiers non autorisé ou est soupçonné d'être compromis.
- Si votre solde inclut un élément que vous pensez être erroné.
- Dès que vous changez votre nom ou votre adresse.

10. Perte ou mauvaise utilisation de votre carte prépayée

10.1 Vos responsabilités

A. Lorsque votre carte est perdue, volée, ou mal utilisée par la personne qui l'a obtenue sans votre permission, vous serez tenu responsable de toute la somme des opérations effectuées sur votre carte et les pertes attribuables.
B. Si la carte est mal utilisée avec votre permission, vous serez tenu responsable pour toutes les pertes.
C. Si la carte a été utilisée frauduleusement avant que la perte n'ait été rapportée, ou mal utilisée de façon à compromettre le titulaire de la carte, vous serez tenu responsable de toutes les pertes enregistrées.
D. La banque ne sera pas tenu responsable de toutes les conséquences découlant de la divulgation d'informations sur la carte à des tiers.
E. La banque ne sera pas tenu responsable de quelque manière que ce soit par le titulaire de la carte de toute perte ou dommage causé par l'utilisation des points d'accès.
F. Lorsque vous constatez la perte, le vol, la mauvaise utilisation de la carte ou la découverte du code PIN de la carte par un tiers, vous devez nous en informer immédiatement en appelant ou en envoyant un message à l'adresse email ou téléphone de notre Centre Interactif Client. Dès la réception de votre réclamation, nous allons prendre des mesures pour suspendre l'utilisation de la carte et, si nécessaire, toute autre carte supplémentaire. Si nous vous le demandons, vous devez couper la ou les carte(s) en deux et nous les retourner en plus des autres cartes supplémentaires dont vous disposez.
G. Vous devez collaborer avec les autorités policières et nous dans nos efforts de recouvrir la carte si elle a été perdue ou volée. Lorsque vous la retrouvez, vous ne devez pas l'utiliser mais la couper en deux et nous la retourner.
H. Vous devez rapporter toute perte ou vol aux autorités policières compétentes et lorsque nous le demandons, vous devez obtenir un numéro de référence de plainte et/ou un rapport de police et nous les fournir.

11. Limites de responsabilité

11.1. Jusqu'à ce que vous nous notifiiez la perte ou le vol de votre carte, vous serez tenu responsable de toutes les opérations effectuées.
11.2. Lorsqu'une personne utilise votre carte, vous serez tenu responsable de toutes les opérations qui seront effectuées avant que vous nous informiez que votre carte court le danger d'être mal utilisée.
11.3. Vous ne serez pas tenu responsable des pertes découlant des opérations effectuées après que vous nous ayez informés et que nous avons accusé réception que votre carte est perdue, volée ou qu'elle court le risque d'être mal utilisée.
11.4. Lorsque nous sommes dans l'incapacité de débiter votre carte car la carte a été bloquée ou pour toutes autres raisons échappant à notre contrôle, vous serez toujours tenu responsable de nous rembourser.
11.5. Nous ne serons pas tenu responsables lorsque nous ne sommes pas en mesure d'exécuter nos responsabilités en vertu du présent accord causé par des circonstances au-delà de notre contrôle à savoir:
- Une défaillance ou dysfonctionnement d'une machine quelconque ; et
- Des conflits de travail et catastrophes naturelles

11.6. Nous ne serons que tenu responsable de la perte découlant directement de notre négligence jusqu'au maximum du solde disponible sur votre carte et pas pour toute autre perte (par exemple la perte de réputation)

11.7. Si pour une raison quelconque, vous n'utilisez pas votre carte conformément aux présents termes et conditions ou la carte est utilisée de façon frauduleuse, nous nous réservons le droit de débiter votre carte de tout coût raisonnable subi par la banque tout en prenant soin de bloquer l'utilisation de la carte et de recouvrir toute somme due causée par vos activités.
11.8. Nous ne serons pas tenu responsables de tout achat des biens et services effectués avec votre carte.
11.9. Nous ne serons pas tenu responsables lorsque le commerçant refusera d'honorer une transaction sur votre carte ou d'annuler une autorisation.
11.10. Il peut y avoir une coupure lors de l'utilisation de votre carte par exemple lorsque l'entretien est en cours. Nous n'en serons pas tenu responsables. Pendant cette courte période, il se peut que vous ne soyez pas en mesure d'utiliser votre carte pour faire des achats ou des retraits au niveau des GABS, recharger votre carte, consulter votre solde sur carte. Veuillez nous tenir informés des problèmes rencontrés lors de l'utilisation de votre carte.

12. Remboursement et réclamation

Nous créditerons votre carte d'un remboursement pour toute opération ou tout débit incorrect sur votre carte que vous avez contesté dès lors qu'une enquête indépendante a été menée et que nous sommes satisfaits de l'exactitude de vos réclamations.
Vous ne pouvez pas utiliser une réclamation contre quelqu'un d'autre pour faire une réclamation contre nous, ou refuser de nous payer à moins que vous ayez le droit légitime de le faire. Vous ne pouvez pas transférer tout droit contre nous vers une autre personne.

13. **Changement des termes du présent accord**

Nous pouvons modifier les termes du présent accord y compris nos frais dès que nous vous informons de la modification. Les modifications se présentent normalement dans les conditions du marché, les changements dans le coût de vous fournir le service, les changements dans les exigences légitimes qui nous affectent ou toute autre bonne raison.
Nous pouvons introduire un frais pour tout service fourni en vertu du présent accord.
La plupart des modifications seront mises en œuvre au moins 14 jours après notre notification afin de vous donner suffisamment de temps de considérer si vous souhaiter continuer le service.

14. Résiliation du présent accord

Le présent accord se terminera lorsqu'une partie avise l'autre par écrit. A cet effet, vous nous retournez toutes les cartes en votre possession et faites tous les paiements nécessaires en vertu du présent accord.

15. **Général**

Nous ne garantissons pas que les services et avantages fournis conformément aux termes du présent accord soient toujours disponibles. Nous réservons le droit de retirer ou varier les services ou avantages à tout moment sans préavis.
Nous vous tenons responsable de toute perte ou coût découlant d'une infraction de votre part au présent accord.
Le présent accord est régi par les législations de_____ y compris les lois contre le blanchiment d'argent, les directives et règlements de la Banque Centrale et d'autres législations applicables dans le pays.
Nous ne sommes pas tenus responsables lorsque nous ne pouvons pas fournir une partie de notre service pour une raison au-delà de notre contrôle (par exemple, un conflit de travail, défaut d'alimentation électrique ou d'approvisionnement de l'équipement). Si nous ne pouvons pas produire ou envoyer des relevés de comptes, vos responsabilités liées au présent accord continueront.
Votre demande sera soumise à nos procédures et revues qui peuvent vous exiger de fournir plus de d'informations sur les pièces que vous présentez. Nous nous réservons le droit d'accepter ou rejeter votre demande.
Nous nous réservons le droit de résilier immédiatement le présent accord dès qu'un soupçon de fausses informations sur l'ouverture d'une carte prépayée ou un acte criminel/frauduleux est constaté de votre part.
Toute correspondance devra être envoyée à l'adresse suivante:

Responsable des cartes,
UBA RDC, 1853 Avenue de la Libération,
Kinshasa, RDC.
Tel: +243-818305100, +243-992006689
E-Mail: cic@ubagroup.com

Je reconnais avoir lu et compris tous les termes et conditions de l'accord de la CARTE PRAPAYEE UBA comme en fait foi ma signature ci-dessous.

Nom entier

Signature du titulaire de la carte

Date:

J	J	M	M	A	A	A	A